

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT s'est réuni, à vingt heures et trente minutes, en séance ordinaire, sous la Présidence de M. Emmanuel DARMEDRU, Maire.

Présents : Emmanuel DARMEDRU, Denis AUGEZ, Nicole CARRY, Daniele DUBOURGET, Pascal KERAUDREN, Magali LAMBERET, Marc MOREL, Dominique REVEL, Béatrice SCHLECHT, Véronique SOLDAT, Nadège TISSOT, Evelyne MOREL, Philippe PACCARD, Mikaël GIROUD.

Absent : Christian FOLLET-TROSSET.

Monsieur Dominique REVEL est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire présente au conseil municipal Madame Sandrine AULAS, qui remplacera Madame Magali PACQUELET, qui est mutée à la mairie de Ceyzériat à compter du 01 février 2021.

2021-01-1-DIA Vente DUBOIS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, une déclaration d'intention d'aliéner émanant de Maître BREUIL Barbara, Notaire à Ceyzériat, portant sur une parcelle bâtie située à Chiloup, «108 Rue de la Combe du Geai » en zone U et cadastrée :

-C 653 (143m²)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, ne souhaite pas faire usage de son droit de préemption.

2021-01-2 DIA Vente COURVOISIER

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, une déclaration d'intention d'aliéner émanant de Maître Nicolas PONS, Notaire à Val-Revermont, portant sur deux parcelles à Rignat « Le Perroux » cadastrées :

-324 B 781 (89m²) en zone 1AU

-324 D 1868 (254m²) en zone U

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, ne souhaite pas faire usage de son droit de préemption.

2021-01-3 : Délibération concernant le régime indemnitaire (RIFSEEP)

Monsieur le maire informe le conseil municipal que suite au recrutement de Mme Aulas Sandrine sur le poste de secrétaire de Mairie, il convient de modifier la délibération fixant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'Etat est transposable à la fonction publique territoriale, mis en place par la collectivité par délibération du 05 juillet 2016 et du 29 août 2017.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal les montants de référence pour les emplois d'agent technique polyvalent et de secrétaire de mairie

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des présents

-décide d'instaurer le RIFSEEP, à compter du 01/02/2021

-d'autoriser Monsieur le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent.

2021-01-4 : Autorisation de signature du contrat d'assurance collective

Par circulaire du 03 décembre 2019, le Centre de gestion informait d'une procédure de mise en concurrence pour le renouvellement du contrat groupe d'assurance des risques statutaires à effet du 1^{er} janvier 2021.

Cette consultation est parvenue à son terme et les services du Centre de gestion font part de la proposition retenue, à savoir celle présentée par le courtier Gras Savoye Rhône-Alpes auvergne avec la compagnie d'assurances CNP assurances.

Elle présente des taux en adéquation avec l'absentéisme constaté dans les collectivités territoriales du département de l'Ain, une pérennité avec une garantie de maintien de ces taux 3

ans ainsi qu'un accompagnement du Centre de gestion dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Le contrat proposé est conforme aux obligations statutaires des collectivités territoriales.

Le marché passé sur ces bases prendra effet au 01/01/2021,

Il est conclu pour une durée de quatre ans avec faculté pour les parties de résiliation annuelle, sous réserve de respecter un préavis de 6 mois avant l'échéance du 1^{er} janvier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-Autorise le Maire à adhérer au contrat collectif conclu par le Centre de Gestion avec le groupement d'entreprises GRAS SAVOYE RHONE ALPES AUVERGNE et la CNP.

-Inscrit au budget la dépense résultant de l'exécution du contrat pour les années 2021 et suivantes.

2021-01-05 Modification des gestionnaires de télétransmission et de certificats

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la mutation de Mme Magali PACQUELET, il convient de modifier les responsables de la télétransmission des actes au contrôle de légalité.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne M. Emmanuel DARMEDRU Maire, et Mme Sandrine AULAS, secrétaire de Mairie, en qualité de responsable de la télétransmission.

6-Projet carrefour de Vessignat

Monsieur Mikaël Giroud rend compte de la réunion qui s'est tenue le 19 janvier dernier, en présence de techniciens du conseil départemental, de Denis Augez, Pascal Keraudren, Mikaël Giroud, et Marc Morel concernant les aménagements sur la RD 42 et la RD 979.

Sécurité carrefour de Vessignat

Afin de sécuriser le déplacement des enfants le long de la RD 42 pour rejoindre l'arrêt de car, la commune souhaite réaliser un cheminement, recalibrer la chaussée et aménager l'intersection avec un plateau ou un îlot central.

RD 979 Bohas – élargissement d'un trottoir du pont sur le Suran :

La commune souhaite mettre aux normes PMR le trottoir côté Sud et envisage l'élargissement du trottoir en réduisant le parapet.

7- Permanences ouverture au public

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide qu'à compter du 01 mars 2021, la mairie sera ouverte au public selon les jours et les horaires suivants :

-Lundi de 9h à 12h

-Jeudi de 14h à 19h

8-Requête du Tribunal Administratif de Lyon présentée par l'association de la section de Rignat.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que la commune a reçu en date du 21 janvier une requête du Tribunal Administratif de Lyon présentée par l'association de la section de Rignat, attaquant la délibération en date du 09 novembre 2020 fixant le prix de vente de la cure de Rignat.

La commune dispose d'un mois pour présenter son mémoire. Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune sera accompagnée d'un avocat pour la présentation du mémoire.

9-Désapprobation de la fusion des bureaux de vote.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, qu'il a reçu en présence de Monsieur Pascal Keraudren, Mesdames Dominique Wiart et Josée Limon et Messieurs Dominique Grasset, Gilles Syre, et Maurice Revel.

Ces personnes ont fait part de leur désapprobation de la fusion des bureaux de vote au 01 janvier 2021 et donc de la suppression du bureau de vote de Rignat.

Monsieur le Maire leur a rappelé que cette fusion avait été décidée, par mesure de simplification administrative.

10-Installations des pylones pour la couverture mobile

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que de nouvelles obligations contraignent les fournisseurs de téléphonie à étendre la couverture mobile.

Les services de l'Etat et du Conseil Départemental ont proposé des zones à couvrir.

Dans ce cadre la commune a été sollicitée afin de proposer des parcelles pour l'implantation de pylônes sur Rignat et Meyriat.

Des études sont en cours pour déterminer les emplacements retenus.

11-accueil des enfants de 0 à 3 ans

Madame Nicole Carry fait part au conseil municipal, qu'un groupe de travail sur le projet "Petite Enfance", à l'initiative de la Mairie de Simandre sur Suran, s'est mis en place, et concernent 11 communes de la Vallée du Suran.

Ce groupe a pour objectif d'évoquer les difficultés rencontrées en matière d'accueil des enfants de 0 à 3 ans et envisager la création d'une structure d'accueil sur ce territoire.

Cette problématique, rejoint les préoccupations de la commune et le projet de M.A.M. évoqué lors de précédents conseils.

Un diagnostic des besoins s'impose

-Une enquête va être réalisée auprès des assistantes maternelles de la commune

-Un questionnaire commun va être élaboré à destination des habitants de la commune.

12-Bulletin municipal

Le bulletin municipal est terminé, la commune doit le recevoir début février.

13-Constructions illégales

Monsieur Denis Augez informe le conseil municipal des constructions illégales construites ou en cours de construction sur la commune.

14- Distributeur de pain.

Monsieur Mikaël Giroud fait part d'une proposition d'une entreprise pour l'installation de distributeurs de pain sur la commune. Le conseil municipal ne souhaite pas répondre favorablement pour l'instant.

15-Distribution de colis

Madame Nadège Tissot informe le conseil municipal, que les membres de la commission d'action sociale ont distribué des colis aux personnes de plus de 80 ans.

Prochain Conseil Municipal le lundi 01 mars 2021, à 20h00.

Le Maire,
Emmanuel DARMEDRU.



